

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formalisation d'un partenariat novateur entre le groupe Poste Habitat et l'association Aurore

Au terme de six années de partage d'expériences réussies, l'opérateur de logement social Toit et Joie du groupe Poste Habitat et l'association Aurore ont signé, le 13 mars 2018, une convention de partenariat afin de formaliser leurs engagements communs.

Durant ces six années, Toit et Joie Poste Habitat et Aurore, grâce à leurs savoir-faire respectifs, ont pu faire émerger de nombreux projets qui ont contribué au maintien de la cohésion sociale et à l'amélioration de l'accueil des ménages les plus fragiles.

Quelques actions mises en place ces dernières années :

- Plus de 400 places développées dans de l'hébergement d'urgence et appartements d'insertion.
- Des projets innovants développés pour la première fois par un bailleur social : une équipe mobile de psychologues d'accompagnement pour les locataires et un projet expérimental «interlignes» à destination des personnes souffrant d'illettrisme.
- Des projets immobiliers spécifiques confiés à l'association Aurore.

Cette convention a cinq objectifs principaux :

- ▶ **La priorité et l'engagement réciproque** concernant les projets d'habitat spécifique.
- ▶ **L'échange et le partage** grâce à la création d'un poste d'administrateur au sein de leurs conseils d'administration respectifs.
- ▶ **L'accompagnement des parcours**, avec la proposition de logements vacants aux publics accompagnés par Aurore et l'accueil en logements adaptés pour des familles en difficultés dans le parc de Toit et Joie.
- ▶ **L'innovation** en proposant à l'État a minima une fois par an un dispositif innovant pour les locataires les plus défavorisés.
- ▶ **L'accès à la culture pour tous**, grâce à l'alliance de la nouvelle direction de la culture et de la communication au sein de Poste Habitat et du savoir faire et de la maîtrise des tiers lieux d'Aurore.

Le groupe Poste Habitat et Aurore formalisent ainsi un partenariat fort, durable et novateur.



Au service des collectivités locales, de l'État et de La Poste, les sociétés du groupe Poste Habitat proposent une gamme de produits complète : logements familiaux en locatif social, accession sociale à la propriété, résidences étudiantes, résidences à caractère très social... Toit et Joie, maison-mère du groupe, gère plus de 14200 logements répartis sur 80 communes d'Ile-de-France. Toit et Joie possède 3 filiales en régions : Poste Habitat Provence, Poste Habitat Rhône-Alpes et Poste Habitat Normandie (anciennement appelée La Rurale de l'Eure).

82, rue Blomet - 75731 Paris Cedex 15 - Tél : 01.40.43.59.00 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com

Contact : Marie-France Lucchini – Directrice de la culture et de la communication - mf-lucchini@toitetjoie.com - 01 40 43 44 39



Créée en 1871, Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie chaque année plus de 30 000 personnes en situation de précarité ou d'exclusion, via l'hébergement, les soins et l'insertion professionnelle. Reconnue d'utilité publique, Aurore s'appuie sur l'expérience de ses 1800 salariés et 850 bénévoles pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion.